

Theix, le 15 octobre 2015

COLLECTIF CITOYEN THEIXOIS  
Le Grazo

56450 THEIX

**Objet : LETTRE OUVERTE SUR LA FUSION THEIX NOYALO.**

**Affaire suivie par :** Fabrice SALAÜN, Directeur Général des Services (02 97 43 63 98)

**Nos réf. :** FS/082863

**Vos réf. :** 082769

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre ouverte relative à la fusion Theix-Noyalo et allons tenter de répondre à vos diverses interrogations.

Contrairement à vos propos, la diffusion de l'information n'a pas été traitée à la légère et ceci même si j'ai reconnu publiquement, et à plusieurs reprises, des dysfonctionnements dans la distribution. Je peux vous affirmer que plus de 80 % des administrés a eu, en temps et en heure, l'ensemble des documents. De plus depuis des semaines, différents supports ont relayé l'information (site internet, presse écrite, radio locale, panneau d'affichage ...). Par conséquent je ne peux accepter que vous remettiez en doute cette consultation et la transparence de la procédure engagée par la municipalité.

Si je reviens sur votre interrogation relative à la possibilité de dé-fusion de commune, je vous précise que cette possibilité est un processus réglementaire qui existait bien avant la création de la commune nouvelle (articles L.2112-2 et suivants du CGCT) mais les conditions sont telles qu'il paraît inenvisageable qu'on y arrive un jour. Donc juridiquement cela s'avère possible dans les faits cela reste quasiment impossible.

Enfin concernant votre souhait d'élections municipales anticipées en 2016, vous comprendrez que je ne puisse y répondre favorablement. Je vous rappelle, à toutes fins utiles, que le dispositif envisagé pour notre future collectivité répond intégralement au cadre législatif requis pour la création de commune nouvelle.

De plus, il me semble que le résultat de la consultation du 27 septembre dernier a clairement affirmé la volonté des administrés de Theix et Noyalo de nous pousser à engager cette démarche et par voie de conséquence nous ont confortés dans notre rôle futur pour le service de ce nouveau périmètre territorial.

Espérant avoir répondu à vos diverses interrogations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire

  
Yves QUESTEL